



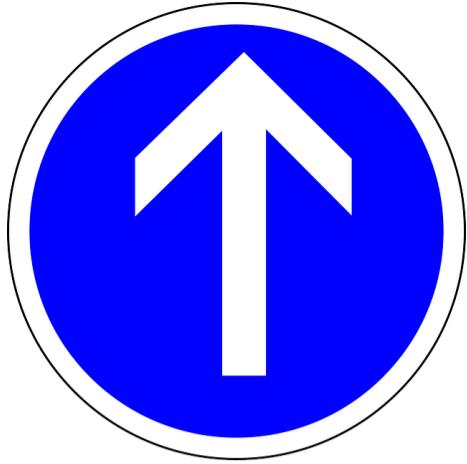
Matériaux interdits pour la découpe laser

- Les matériaux réfléchissant : miroirs, objets chromés, métaux polis...
Les matériaux réfléchissants pourraient endommager la machine (Les miroirs peuvent être gravés uniquement avec la face réfléchissante dirigée vers le plateau de la machine)
- La plupart des métaux, le mode découpe peut cependant être utilisé pour marquer certains métaux
- Verre, Fibre de verre et Fibre de carbone
- Carte de circuit imprimé (Fibre de verre + époxy)
- **Tous les matériaux contenant du chlore, PVC, vinyl, Cuir naturel traité et cuir synthétique, ... Utilisation interdite, risque d'émission de gaz chloré mortel**

- **Tous les matériaux contenant du fluor : Téflon / Polytétrafluoroéthylène / PTFE... les matériaux contenant des halogènes (fluorine, chlorine, bromine, iodine et astate), l'époxy ou les résines phénoliques.**
Les matériaux inifugés car souvent traités à la Bromine Utilisation interdite, risque d'émission de fluor (Gaz)

- Medium valcromat teinté dans la masse - Prend feu
- Polycarbonate / PC / Lexan / Makrolon : fond et brûle
- Polystyrène expansé/extrudé (mousse), styroglass : fond et brûle
- Les matériaux composés et/ou non homogènes sont généralement compliqués à découper proprement au laser


NE JAMAIS DECOUPER UN MATERIAU DONT LA COMPOSITION N'EST PAS IDENTIFIEE (ETIQUETTE OU FICHE D'IDENTIFICATION)



Matériaux autorisés pour la découpe laser

Bois :

- Bois brut (faible épaisseurs)
- MDF / Medium (éviter les épais. > 6mm : rendu brûlé & émettent beaucoup de fumée) Ne pas utiliser de MDF tinté dans la masse
- Contreplaqués

Certaines matières plastiques :

- Polyamide / PA / Nylon
- Polyoxyméthylène / POM / Delrin
- Polyester / PES / Thermolite / Polarguard
- Polyéthylène téréphthalate / PET / Mylar
- Polyimide / PI / Kapton
- Polystyrène / PS
- Acrylique / Polyméthylmétacrylate / PMMA / Plexiglas
- Polypropylène / PP
- Acrylonitrile-butadiène-styrène / ABS
- Rhodoïd / Transparent pour rétroprojecteur

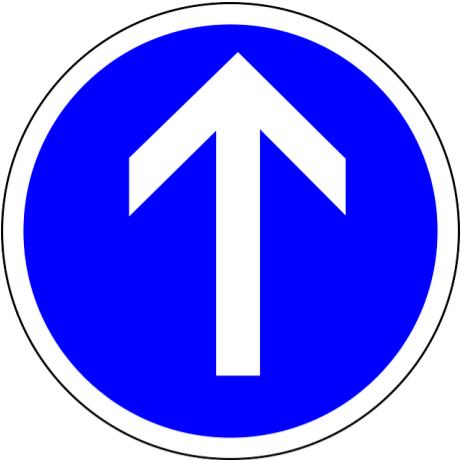
Mousses :

- Polyester / PES
- Polyéthylène / PE
- Polyuréthane / PUR
- Neopren - Prend feu facilement

Autres :

- Tissus (feutre, chanvre, coton, acrylique, nylon)
- Cuir
- Papier, carton, carton bois
- Carton plume (carton + mousse PU)
- Le carton mousse (carton + Polystyrène expansé) découpe moyenne
- Caoutchoucs naturel, synthétique (uniquement s'ils ne contient pas de chlore) - Attention génère beaucoup de suie et encrassement

NE JAMAIS DECOUPER UN MATERIAU DONT LA COMPOSITION N'EST PAS IDENTIFIEE (ETIQUETTE OU FICHE D'IDENTIFICATION)



Matériaux autorisés pour la gravure laser

- A priori tout les matériaux découpables cités précédemment : bois, medium, pmma,
- Pierre, Marbre, Ardoise, ...
- Le verre
- Métaux : Aluminium, Acier, Laiton
- Le mode découpe est utilisable sur les métaux pour les marquer
- **Attention : ne pas essayer de graver/marquer des éléments en métal polis (réfléchissants). Ne pas graver des matériaux dont la composition contient du Manganèse, Chrome, Nickel, Cobalt, Cuivre, Plomb**
- NE JAMAIS GRAVER UN MATERIAU DONT LA COMPOSITION N'EST PAS IDENTIFIEE (ETIQUETTE OU FICHE D'IDENTIFICATION)**

CONSIGNES ELEMENTAIRES

- Toujours passer par un animateur avant utilisation de la machine
- Respecter les consignes de sécurité imposées
- Vérifier la compatibilité de vos matériaux avec un animateur avant découpe ou gravure, ne jamais utiliser un matériau sans accord
- Sans identification du matériau il sera systématiquement refusé
- Ne jamais laisser fonctionner la machine sans surveillance
- En cas d'anomalie visuelle ou bruit anormale éteindre la machine et appeler un animateur (ne jamais intervenir seul sur la machine)
- Allumer le système de ventilation avant et pendant tout travail puis la laisser tourner quelques instants avant ouverture du capot.
- Nettoyer la machine après utilisation (aspirateur à disposition et produit de nettoyage pour support de grille)
- En cas d'incendie, appuyer sur l'arrêt d'urgence et utiliser l'extincteur mis à disposition. Contacter un animateur ou appeler le 18